



COMMUNE SYMBOLE

SERVICE URBANISME



République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Mana, le Jeudi 28 Janvier 2021

Monsieur le Maire de la Commune de Mana

Nos Réf : ST/SU/EG/01-21/
Affaire suivie par : Gérard EMILE
N° tel : 0594 34.82.68
N° fax : 0594 34.80.73
Email : gerard.emile@mairie-mana.fr

AU

Directeur de ALBIOMA
SOLAIRE ORGANABO

Lieu dit savane Aubanèle pk9

97310 KOUROU/

OBJET : Le dispositif d'assainissement non collectif pour la parcelle AZ39

Monsieur,

En application de la réglementation en vigueur et après examen de votre dossier déposé le 20 Janvier 2021, j'émet un avis **favorable** à la conformité du dispositif d'assainissement non collectif concernant votre permis de construire numéro **9733062020024** situé route nationale 1 sur le territoire de la commune de Mana.

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Albéric BENTH/

Cadre réservé au SPANC

Dossier N°

Demande d'autorisation d'assainissement individuel

(cadre réservé à l'administration)

Commune : MANA Déposé en mairie le 20/11/21

Le présent de dossier accompagne :

Un permis de construire N° : P.C. 973 306 20.20024

Une déclaration de travaux

Une installation nouvelle sans document d'urbanisme

Type de bâtiment* neuf - existant (réhabilitation - mise en conformité)

* Cochez la case correspondante

Classement de la zone
dans le POS ou le PLU

A



Cette fiche doit être remise en Mairie au service urbanisme dûment complétée et accompagnée des pièces suivantes :

- un plan de situation au 1/25000°.
- un plan de masse au 1/500° indiquant la position de l'immeuble assaini et celle des immeubles voisins, l'emplacement de chaque ouvrage de l'installation (prétraitement, dispositif d'épuration...), ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, côte topographique, inondabilité, cours d'eau, puits, etc.)
- plan du dispositif et caractéristiques techniques des ouvrages.
- une étude de sol de la parcelle.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être instruit

(Partie à remplir par le demandeur)

A - Demandeur

Nom et prénom ALBIOMA SOLAIRE ORGANABO représentée par DE FONTENAY Nicolas

Téléphone 01 47 76 66 79

Adresse ALBIOMA SOLAIRE ORGANABO, Lieu dit Savane Aubanèle - PK9 - 97310 KOUROU

Adresse du lieu de réalisation lieu dit Laussat, 97360 MANA

N° parcelle(s) cadastrale(s) AZ 39

Superficie 510 168 m²

Identité et coordonnées de l'installateur inconnus à ce jour



B - Caractéristiques des locaux

- Habitation individuelle
 Principale
 Secondaire
- Nombre de chambres =
Nombre d'occupants =
Surface habitable (m²) =
Fréquentation (j/an) =
- Bâtiments comportant plusieurs logements
- Nombre de logements =
Nombre total de chambres =
Nombre d'occupants permanents =
Nombre d'occupants passagers = Fréquentation (j/an) =
Surface habitable (m²) =
- Autres type de locaux (restaurant, hôtel, camping, gîte...)
- Nature = bâtiments administratifs et techniques d'une centrale de production d'énergie
Nombre de chambres =
Nombre maximum d'occupants présents simultanément = 13
Accueil Passager Saisonnier Permanent

C - Alimentation en eau

- Mode d'alimentation en eau potable*
 Adduction publique - Ressource privée
- Si l'alimentation en eau potable provient d'une ressource privée :*
- Nature de la ressource* - Distance par rapport à l'installation
 - Puits - profondeur
 - Forage - profondeur .. Inconnue à ce jour
 - Source
 - Autre
 - Y a-t-il un captage d'eau sur le terrain mitoyen ? Oui Non
 - L'eau est-elle destinée à la consommation humaine ? Oui Non
 - La ressource dessert-elle* :
 Seulement la construction projetée
 Une ou plusieurs constructions existantes
 - Distance par rapport au rejet . 50 mètres

D - Caractéristiques du terrain

- Destination des eaux pluviales :
 Rétention
 Infiltration sur la parcelle
 Rejet en surface (fossé - caniveau)
 Autres . rétention 65m³ et noue 150 m³
 - Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Oui Non
(si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire)
 - Aptitude à l'assainissement individuel
- Pente du terrain* Nulle Comprise entre 5 % et 10 %
 Entre 0 % et 5 % Supérieure à 10 %
- Nature du sol entre 50 cm et 1 m*
 Alluvions, graviers ou cailloutis Argile Terre Rocher
 Autre . sables fluviaux à galets de quartz de la série des Sables blancs, et des Gneiss Trondhjémiques
- Perméabilité Bonne - Moyenne - Mauvaise - Ne sait pas
- Profondeur de la nappe Inférieure à 1 m Comprise entre 1 m et 2 m 1.1m au sondage n°40
 Supérieure à 2 m Ne sait pas
- Présence de points d'eau à moins de 35 m (puits, forages, sources) Oui Non

* Cochez la case correspondante.

- Caractéristiques de l'installation

Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles traitées séparément ? Oui Non

Dispositifs du prétraitement :

Fosse toutes eaux (minimum 3 m³) ... 6 m³

Autre (préciser)

Les ventilations amont et aval sont-elles prévues ? Oui Non

Le pré-filtre est-il intégré à la fosse ? Oui Non

Dispositif de traitement :

Tranchées d'épandage à faible profondeur :

Nombre de tranchées =

Longueur d'une tranchée (m) =

Largeur d'une tranchée (m) =

Lit d'épandage à faible profondeur :

Profondeur (m) = inconnu à ce jour ...

Largeur (m) = inconnu à ce jour

Surface du fond de fouille (m²) = 60

Filtre à sable vertical :

Largeur (m) =

Surface (m²) =

Épaisseur du sable (m²) =

non drainé Drainé - Nombre de drains (m) : Long. des drains (m) : Larg. des drains (m) :

Terre d'infiltration :

Surface au sommet (m²) = Largeur (m) =

Surface à la base (m²) = Largeur (m) =

non drainé Drainé - Nombre de drains (m) : Long. des drains (m) : Larg. des drains (m) :

Rejet :

Rejet des effluents traités (dans le cas de filières drainées) - Joindre l'autorisation de rejet

Rejet en milieu hydraulique superficiel (autorisation de rejet nécessaire).

Préciser (fossé, ruisseau...) : Talweg à l'Est de la zone des groupes électrogènes

Rejet en profondeur par puits d'infiltration (dispositif autorisé uniquement par dérogation préfectorale).

Dispositif de relevage des eaux ? Oui Non

Nature du dispositif =

Nombre de pompes =

Hauteur à relever =

Puissance =

Section de la canalisation =

Capacité de rétention en cas de panne =

Moyens utilisés pour pallier aux pannes d'électricité =

· Demandeur

Le demandeur s'engage :

à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé ;

à adresser la Déclaration d'Ouverture de Chantier au Service en vue de la vérification technique qui s'effectuera **avant remblaiement**

des ouvrages ;

à assurer le bon état de fonctionnement de son installation par un entretien régulier.

Fait à KOUROU le 05 / 01 / 2021

Signature du demandeur :

PO RDAVID



Visa de la Mairie ou de la Communauté de Communes :

Pour contacter le Service Assainissement Non Collectif - Sdei :
par téléphone au 04 90 63 72 85 ou

► N°Azur 0 810 439 439

Numéro Azur au prix d'un appel local. Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.



FOSSES TOUTES EAUX

DE 3 À 8 M³

INH - AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6004

GARANTIE
CONTRE LA
CORROSION
JUSQU'À

20 ANS



FOSSÉ TOUTES EAUX DE 3 M³



FOSSÉ TOUTES EAUX DE 4 ET 5 M³



FOSSÉ TOUTES EAUX DE 6 ET 8 M³

1 Définition technique

Une fosse toutes eaux est un ouvrage de prétraitement destiné à retenir les matières décantables présentes dans les eaux usées domestiques issues d'une habitation. Les eaux usées domestiques sont les eaux vannes (WC, etc.) et les eaux ménagères (salle de bains, cuisines, buanderies). Une filière d'épuration complète est constituée d'une fosse toutes eaux et d'un système de traitement annexe (filtre à sable, réseau d'épandage, filtre compact ZEOMOP ou BIONUT).

Le préfiltre intégré à la fosse toutes eaux est localisé en sortie. Fiable et sécurisé, il permet de se prémunir d'un colmatage prématuré du dispositif de traitement aval (filtre à sable, réseau d'épandage, etc.) en retenant les particules non décantées. Sa manipulation et son entretien sont simples. Pour éviter tout risque de relargage de flottants lors des visites d'entretien, le système obture automatiquement la sortie vers le dispositif de traitement aval.



Préfiltre
ultra-performant

< Vue de dessus
d'une fosse de type FTE

2 Entretien

Les capacités des fosses toutes eaux SIMOP prennent en compte 2 critères :

- Le volume de stockage des boues
- le débit admissible

Ces critères ont permis à SIMOP de caractériser le type de fosse adaptée au besoin en fonction de l'utilisation permanente ou non de l'habitat regroupé. Sur la base de 150 litres d'eau consommés par jour et par habitant, nos fosses toutes eaux peuvent être utilisées selon le tableau 01.

3 Ventilation

Aucun piquage de ventilation n'est prévu sur la fosse. Les ventilations primaire et secondaire doivent être réalisées respectivement en amont et en aval de la fosse (cf. norme XP P16-603, ex NF DTU 64.1, disponible auprès de l'AFNOR).

4 Installation



Se référer à la notice de pose PHPE avant manutention et pose de la fosse. Hauteur de remblai maxi au dessus de la fosse = 30 cm.

5 Dimensionnement

L'arrêté interministériel du 07/09/09 prévoit les dimensions minimales suivantes :

Nb de pièces principales	Volume utile minimal	Références SIMOP
5	3 m ³	FTE2/6004/03
6	4 m ³	FTE2/6004/04
7	5 m ³	FTE2/6004/05
8	6 m ³	INH06000
10	8 m ³	INH08000

6 Conseils

Pour réduire la prolifération de moustiques dans la filière, il faut éviter que les effluents soient accessibles de l'extérieur, donc :

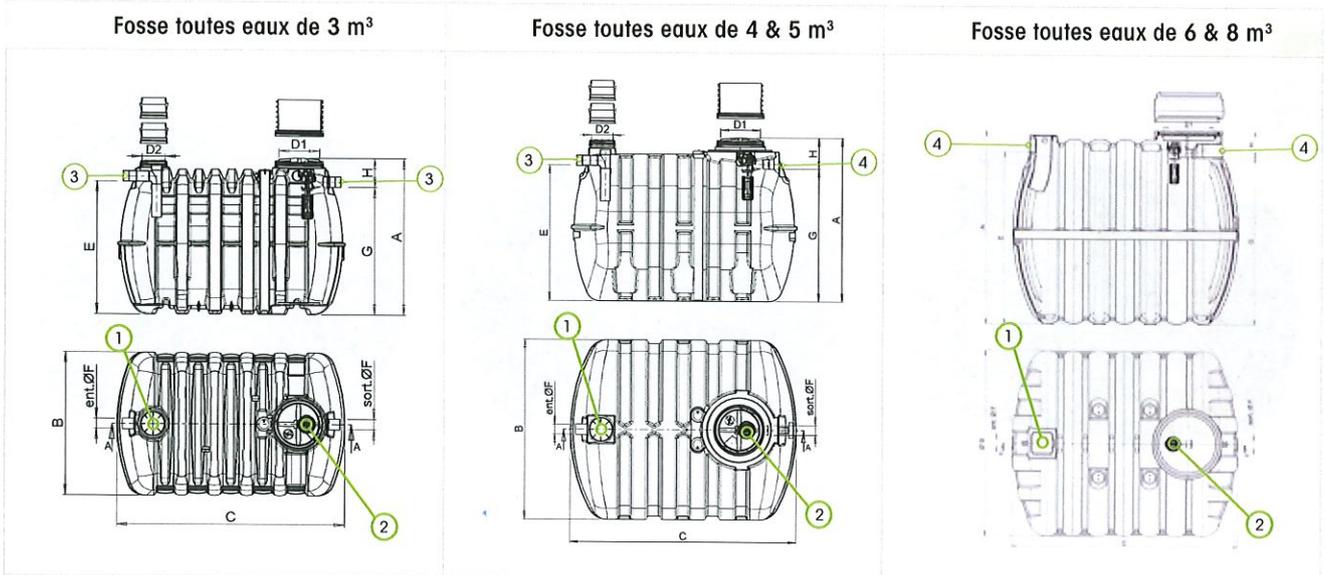
- fermer tous les couvercles de manière hermétique,
- vérifier et nettoyer régulièrement les grilles anti-moustiques des chapeaux de prise d'air extérieur,
- s'assurer que la sortie de la ventilation secondaire est bien équipée d'une grille anti-moustiques ou d'un filtre anti odeur.

FOSSES TOUTES EAUX

DE 3 À 8 M³

INH - AVEC PRÉFILTRE INCORPORÉ
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6004



- ① Diffuseur
- ② Préfiltre anti-colmatage
- ③ Manchon
- ④ Emboîtement à fort

Références	Vol. en l	A	B	C	Ø D1	Ø D2	E	F	G	H	Poids en kg	H max de remblai (mm)
FTE2/6004/03	3 000	1 533	1 400	2 240	Ø 400	Ø 210	1 300	Ø 100	1 250	283	102	300
FTE2/6004/04	4 000	1 649	1 810	2 287	Ø 400	Ø 200	1 365	Ø 100	1 335	314	127	300
FTE2/6004/05	5 000	1 799	1 977	2 390	Ø 400	Ø 200	1 500	Ø 100	1 470	329	175	300
INH06000	6 000	2 295	2 202	2 114	Ø 600	Ø 210	2 037	Ø 100	1 987	308	215	300
INH08000	8 000	2 295	2 202	2 720	Ø 600	Ø 210	2 037	Ø 160	1 987	308	310	300

		Rehausses pour trous d'homme		Rehausses pour diffuseur
		RH2/4031	RH2/03/15	RH2/6030
EH	Référence de la FTE	300	150	300
4 EH	FTE2/6004/03	X	X	
5 EH	FTE2/6004/04	X	X	
6 EH	FTE2/6004/05	X	X	
8 EH	INH06000			X
10 EH	INH06000			X

TRAITEMENT DES EAUX USÉES | 4 | IC - 2014H

MAJ. 27-11-2020